



Wallonie

Commune de BERLOZ

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de : permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Luigi PERFETTI et Mme Laura SEILLER demeurant rue de l'Arbre Courte-Joie 50A 001 à 4000 ROCOURT.

Le terrain concerné est situé rue Joseph Hendrickx à 4257 BERLOZ et cadastré 1ère division, section A n°890M/partie.

Le projet consiste en la construction de 2 habitations mitoyennes et présente les caractéristiques suivantes : « construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ».

Le dossier peut être consulté aux jours d'ouverture de l'administration, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86 – courriel jocelyne.fauchet@berloz.be), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du lundi 6 janvier au lundi 20 janvier 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse : commune@berloz.be.